

Compte-rendu du Comité de projet de Lavilledieu

Projet photovoltaïque de Lavilledieu



Compte-rendu du Comité de projet de Lavilledieu

Le comité de projet de Lavilledieu s'est tenu en mairie de Lavilledieu le 10 septembre 2024 à 10h00 et s'est terminé à 12h15.

A ce comité ont été invité, le sous-préfet de Largentière M. Marc COUTEL, un représentant du SDIS de l'Ardèche M. Jean-Luc CHAMPETIER, un représentant de la DDT de l'Ardèche M. Frédéric GRILLAT, un représentant de la commune d'implantation à savoir Lavilledieu M. Gérard SAUCLES, un représentant de la communauté de communes à savoir celle du Bassin d'Aubenas ainsi qu'un représentant de toutes les communes limitrophes de Lavilledieu (Lussas, Mirabel, Saint-Germain, Vogüé, Aubenas et Saint-Didier-sous-Aubenas).

La feuille de présence en annexe de ce document relate la présente de :

- TOURVIELHE Max, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas,
- COUTEL Marc, Sous-Préfet de Largentière,
- SAUCLES Gérard, Maire de Lavilledieu,
- LOYER André, 1^{er} adjoint à Aubenas,
- GRILLAT Frédéric, DDT de l'Ardèche,
- CHAZE Jean-Louis, porteur de projet Boralex,
- AUDIARD Alex, porteur de projet Boralex,

Ce comité de projet avait pour but de présenter le projet aux différentes parties prenantes locales, à proximité du territoire d'implantation et accroître la concertation. Il est régi par le décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie et le décret d'application, Art. R. 211-10. Ceux-ci prévoient entre autre la composition du comité de projet et les éléments à présenter.

Lors de ce comité ont été présenté les éléments suivants :

- Le porteur de projet Boralex,
- Les différentes parties prenantes du projet (bureaux d'étude et parties prenantes régionales, départementales et locales),
- La localisation du projet,
- L'historique du projet,
- Les raisons du choix du site,
- Les variantes d'implantation,
- La variante d'implantation finale retenue,
- L'urbanisme lié au projet et sa localisation sur le cadastre,
- Les éléments techniques et réglementaires (réseaux, gestion du risque incendie, document cadre, dérogation aux espèces protégées, loi ZAN, raccordement),
- La biodiversité,
- Le paysage,
- Les principales caractéristiques chiffrées techniques et économiques du projet,
- Les photomontages.

S'en ai suivi une phase d'échanges, de questions et réponses entre les différents interlocuteurs présents au comité.

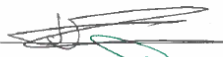
La présentation a suscité quelques échanges notamment :

- sur la gestion du risque incendie et la mise en place des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), l'étude du projet devra étayer et argumenter la gestion de ce risque pour le projet de Lavilledieu (retour d'expérience de l'incendie à proximité du parc photovoltaïque de la CNR sur la commune de Lavilledieu en 2022, doctrine du SDIS qui est prévue d'être mise à jour etc.)
- sur la prise en compte de l'arrêté préfectoral lié à la conduite de gaz au nord-est du site,
- sur la prise en compte des objectifs du SCoT de l'Ardèche Méridionale qui sera révisé en 2026,
- sur l'entretien du parc solaire par pâturage ovin et la recherche d'un éleveur local. Il est ainsi prévu un échange avec le pôle aménagement et développement (service agriculture) de la CCBA pour présenter le projet et identifier un éleveur.
- sur les fouilles archéologiques préventives qui pourraient intervenir sur le site, mais le site archéologique le plus proches (Jastres) est assez éloigné du site solaire.
- sur les zones d'accélération, le projet solaire de Lavilledieu a été identifié dans une zone d'accélération des énergies renouvelables par la commune, cette zone doit être inscrite dans le portail cartographique.



Annexe :

Feuille de présence – Comité de projet de Lavilledieu 10/09/2024

NOM Prénom	Fonction	Signature
LOYET André	1 ^{er} Adjt. AUMONIER	André Loyet - Maire - Lavilledieu
GRILLAT Frédéric	DDT 07	
AUDIARD Alex	Chef de projet - BORALEX	
CHAZE Jean. Louis	DT Boralex	
TOURVIEILLE Max	Président CCBA	
COUTEL Marc	Sous Préfet Lagarde	
SABOIS B.	Maire - Lavilledieu	